

CONTINUONS EN FRANÇAIS

Manifeste pour la langue française et la Francophonie

Michel Guillou

Président du Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie.

Directeur de l'Institut pour l'Étude de la Francophonie et de la Mondialisation (Université Jean Moulin Lyon 3).

Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.

Ancien Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie

Le bilan de l'Organisation internationale de la Francophonie est particulièrement positif dans tous les domaines. Un travail considérable a été fait. La francophonie senghorienne est maintenant établie. La francophonie politique s'est installée sur la scène mondiale aux côtés de la francophonie de solidarité.

Dans le même temps, le monde a changé du fait de la mondialisation. Une nouvelle donne géopolitique, culturelle et linguistique s'est imposée.

Cette contribution aura atteint son objectif si elle concourt, avec d'autres apports, à une réponse francophone adaptée à ce changement, à une démarche stratégique de mise en place et à un éclairage porté sur quelques actions phare porteuses de mobilisation. **C'est l'élan et**

l'envie francophone qu'il s'agit de susciter, ceci en tenant compte que cet effort doit se faire au moindre coût dans le contexte de la crise financière.

La réalité du recul

Il est maintenant admis que la langue française et la Francophonie perdent du terrain. Il n'est plus tabou de parler d'une sorte de déclin. Les raisons de ce recul commencent à être connues, analysées et à former consensus. Elles tiennent bien entendu à la mondialisation, à l'affaïssement relatif dans ce contexte de la puissance et du rayonnement de la France, ceci en particulier au niveau économique. Fait aggravant, une partie de l'élite française cherche son modèle ailleurs, considérant le sien comme dépassé et incapable d'inventer l'avenir. Elle pense que la France serait plus forte et les Français plus heureux si elle adoptait le modèle américain et même rêve que le monde et en tout cas la France, adoptent pour circuler dans le village global, une langue unique : l'anglais. Le renoncement est malheureusement affiché et visible. La France ne semble plus croire à l'universalité de sa langue. Il faut convaincre les Français qu'ils font fausse route.

En écho, les hommes et les femmes des pays partageant avec elle le français se posent, et de plus en plus sérieusement, la question de la pertinence de leur choix francophone en accusant la colonisation de leur avoir fait parler une langue qui ne leur semble plus utile et ne les fait plus rêver. Les liens sont en train de se distendre, de s'effiloche. Ils menacent de se rompre. C'est un sentiment négatif qui s'amplifie. On pense à mettre définitivement au placard de l'histoire, la langue française et la Francophonie car démodées et appartenant à une autre époque. Si rien n'est fait, en quelques décennies, la langue française perdra son statut de langue internationale et la Francophonie ne sera plus qu'un souvenir, au mieux une nostalgie.

Sortir de l'impasse

À l'élan senghorien du partage d'une aventure humaniste, est en train de se substituer le sentiment humiliant d'un marché de dupes. L'amertume et le ressentiment des jeunes élites

francophones, africaines tout particulièrement, est bien là. L'abandon se prépare dans la conscience collective, certes lentement mais sans pause ni relâche, faute d'antidotes portées par un volontarisme contraire. Pour en finir avec le doute, construire et faire partager un nouveau projet politique francophone, un préalable est incontournable: faire savoir que cette approche, même si elle a pu paraître hier pertinente, est du fait des nouveaux bouleversements géopolitiques du monde totalement à contre-courant.

Reprendre la route, redonner espoir, c'est montrer d'urgence qu'**au contraire la langue française et la Francophonie s'inscrivent avant tout et totalement dans la modernité.** Elles se projettent dans l'avenir et répondent positivement aux besoins et aux défis géopolitiques contemporains et des prochaines décennies.

Il faut aussi donner des signaux forts pour **dissiper le sentiment d'humiliation** que génère une France perçue à la fois comme arrogante et doutant d'elle-même. Elle est passée de la domination à une sorte d'abandon et son volontarisme culturel est contredit par sa politique de déflation des moyens attribués à son réseau d'établissements culturels à l'étranger.

Bâtir un argumentaire

La modernité est-elle au cœur du projet francophone ? La langue française et la Francophonie sont-elles porteuses d'une vision et de valeurs qui intéressent le monde, capables de rassembler des peuples aux cultures différentes ?

En cas de réponse positive, il faut réfléchir aux initiatives à prendre, aux stratégies à mettre en œuvre pour convaincre les opinions publiques et les élites des pays francophones et de la France, en particulier. Rien ne sera possible si dans les débats qui concernent l'avenir de la Francophonie, des voix ne se font pas entendre dans **les grands médias d'opinion** pour promouvoir les idées du renouveau face aux conservatismes et à la pensée défaitiste dominante. Le récent débat sur la langue d'enseignement en France a parfaitement illustré et montré ce besoin. Il s'agit aussi de proposer quelques grandes pistes d'action à parcourir pour changer la donne. Il faut faire exister une Francophonie qui « fabrique » du vivre ensemble et qui, utile, crée un sentiment d'appartenance.

Bref, sans renier le passé marqué par une première francophonie d'essence coloniale et une seconde francophonie post coloniale, il s'agit de construire **une troisième francophonie** prenant en compte la donne géopolitique du 21^{ème} siècle. La France y trouvera son intérêt car on peut douter de la pérennité de la Nation sans une langue française et une Francophonie forte, mais pas la France seule, le monde dans son ensemble et tout particulièrement les pays qui auront choisi de s'engager dans ce projet pour partager une communauté de destin, c'est-à-dire les pays membres de la Francophonie.

Modernité et langue française

Pour faciliter les échanges et circuler au mieux dans le «village global», deux options linguistiques sont sur la table : la langue et le multilinguisme. La langue unique, c'est-à-dire l'anglais, est l'option majoritairement choisie par nos élites. Elle présente l'inconvénient majeur d'entraîner l'uniformisation des modes de vie et l'acculturation des peuples au bénéfice de la culture dont elle est issue. C'est l'ennemie de la diversité. Le bon choix, c'est le multilinguisme. Il permet l'accès à la langue dominante mais n'enferme pas. Antidote au repli identitaire, il offre une respiration vers d'autres cultures. Le multilinguisme est à la démocratie culturelle ce que le multipartisme est à la démocratie politique. Faute de multilinguisme, on transforme l'ouverture linguistique en assimilation anglo-saxonne. Enfin, le principe de précaution doit être rappelé. Qui peut dire aujourd'hui, quelle sera demain la réalité linguistique du monde, alors que les États-Unis ne sont plus la seule hyper puissance ?

Le pluriel linguistique croît rapidement. On le constate au niveau international avec la montée en puissance de langues de pays émergents tel le chinois et de langues monde comme l'espagnol. On le voit aussi au niveau local avec le développement des pédagogies convergentes et la promotion des langues régionales et ethniques. Le multilinguisme est moderne. La langue unique est un concept maintenant dépassé. La langue française doit lier son destin à l'essor du multilinguisme, préalable au maintien de la diversité culturelle dont elle est un des fers de lance. En militant pour le multilinguisme du local à l'international, **et en France même**, la langue française assurera sa pérennité et trouvera là un des fondements de son attrait comme grande langue internationale et un moteur de son rayonnement., Cela implique, en France, la maîtrise à égalité de deux langues étrangères à la fin de l'enseignement secondaire.

Rappelons aussi que riche des valeurs qu'elle véhicule, toujours fortement demandée, atout économique et universitaire, la langue française n'est plus la langue de la seule France, elle appartient aux peuples francophones. C'est une de ses forces. Langue de partage, dans un espace marqué plus que tout autre par la diversité culturelle et linguistique, elle reste fragile car, le plus souvent, elle n'est pas langue première. En Afrique, du fait de l'accroissement démographique, quelque 700 millions de personnes devraient parler français en 2050. Mais ceci n'est naturellement possible que si le français s'enracine en tant que langue africaine et que si, en cours de route, les pays d'Afrique ne l'abandonnent pas. Il peut en être autrement surtout si les Français continuent à déconsidérer leur langue et si la France ne fait pas l'effort, en s'en donnant les moyens, de contribuer comme par le passé à son enseignement à l'étranger. Des craquements avertisseurs se font entendre.

Modernité et Francophonie

Un long cheminement prenant ses sources dans la pensée de Léopold Sedar Senghor a fait comprendre l'importance du dialogue dans la mondialisation culturelle et par conséquent l'importance des unions géoculturelles dédiées à ce dialogue dans les relations internationales. La Francophonie, en tant qu'union géoculturelle de langue française, du fait du dialogue que permet notre langue commune, trouve là une première raison de son attractivité, une première expression de sa modernité.

Mais, il existe d'autres rencontres entre les besoins du monde et l'offre francophone de valeurs. Progressivement, la Francophonie a porté un rêve, le rêve francophone. Après un demi-siècle d'engagement et de pratique, sa vision du monde s'est affirmée. Elle a façonné un universalisme de métissage et prône la diversité culturelle et linguistique, la solidarité comme compagnon de la liberté, la démocratie et le dialogue comme outils de la paix. Elle choisit pour l'accès à l'universel la synthèse des différences et non l'affirmation d'un modèle unique et dominant, et privilégie l'approche multilatérale.

La solidarité internationale, le dialogue des cultures, le combat pour les biens communs de l'Humanité la caractérisent. Elle *constitue un contrepoids tant aux intégrismes qu'aux volontés impériales des plus puissants. C'est un laboratoire de l'autre mondialisation, la mondialisation humaniste.* Par les valeurs universelles qu'elle porte, le dialogue interculturel

qu'elle permet et la solidarité qu'elle construit, elle a pleinement vocation à être un acteur moderne des relations internationales et un facteur de développement pour les peuples qu'elle rassemble. Voilà sa place et son utilité.

Le besoin de mobiliser les relais d'opinions en faveur des idées francophones

L'argumentaire pour le renouveau francophone établi, il doit être l'objet de larges débats y compris sur les plateaux de télévision. Il faut que la Francophonie soit dans les têtes. Face à une pensée unique dominante, jusque-là sans contradicteurs, **un effort marketing** est indispensable. Il y a là une responsabilité particulière qui incombe aux responsables francophones. Le débat d'idées doit être riche et étendu. TV5Monde et les opérateurs francophones sont tout particulièrement concernés par cet effort à mener pour informer et convaincre. Tous les relais d'opinion doivent être approchés et des débats organisés dans le cadre d'émissions phare telles en France que « Mots croisés », « On n'est pas couché », « Ce soir ou jamais », etc...

Pour se faire, il faut disposer d'un Institut international ayant pour finalité l'information et la promotion en matière de Francophonie. C'est le rôle que joue en France pour l'Armée, l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN).

La réalisation d'un tel Institut a fait l'objet en 2012 d'un Accord-cadre entre l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Université Jean Moulin Lyon 3 (cf. annexe).

Les pistes d'action à parcourir pour changer la donne

- Impliquer la Jeunesse dans le projet

La jeunesse est au premier rang de notre engagement. Il faut intéresser, mobiliser les jeunes et susciter chez eux un sentiment d'appartenance en leur proposant un projet utile, ambitieux et porteur d'un rêve.

La Francophonie dans les livres d'histoire. L'Éducation nationale doit faire figurer son enseignement dans les programmes des collèges et des lycées.

Les jeunes volontaires francophones. Le volontariat exprime une forme de générosité. Il constitue aussi un moyen exceptionnel de connaissance de l'autre et de sa culture. Le programme a été initié par l'Organisation internationale de la Francophonie. Mais, il faut aller plus loin quant au nombre de volontaires. Chaque année une toile à mailles serrées de jeunes volontaires francophones doit irriguer la jeunesse francophone. Ces volontaires travailleront dans des organismes publics et privés agréés en bénéficiant du statut de volontaire francophone garanti par la Francophonie. Pour y parvenir il faut

Les Chaires Senghor de la Francophonie. Former à la Francophonie les étudiants, c'est-à-dire les décideurs de demain, est nécessaire. C'est une des missions des Chaires Senghor de la Francophonie implantées dans les universités et maintenant réunies en réseau. Il faut en accroître le nombre et, en s'appuyant sur elles, développer l'enseignement concernant l'histoire, la géopolitique, les institutions et les coopérations francophones.

- Assurer et assumer la mobilité des personnes

Un espace de dialogue interculturel se nourrit évidemment de l'échange, Une bonne mobilité des francophones est donc essentielle. Elle doit être facilitée. La peur du risque migratoire incite au contraire légitimement à la fermeture. Dépasser cette opposition est une nécessité.

Le visa francophone. La création par la France d'un visa francophone pour les chercheurs, les chefs d'entreprises, les scientifiques, les artistes, les sportifs, est réclamée de toute part. Il faut y répondre. Ce visa sera un signal fort. Il redonnera du sens au lien francophone qui se délite progressivement et aura des effets économiques et culturels positifs immédiats.

Un Erasmus francophone. Donnons un outil moderne à la mobilité universitaire comme l'a fait pour sa part l'Europe. C'est tout le sens de la proposition de création d'un Erasmus francophone pour réaliser un véritable espace commun avec un LMD partagé impliquant une vraie équivalence des diplômes, la possibilité de mise en place de co-diplomations et de filières communes. Utile, ce programme générera chez les étudiants le sentiment d'appartenance à une communauté. Ils se sentiront francophones.

- Enseigner la langue partagée

Assurant la formation des nouvelles générations de locuteurs francophones, l'enseignement du français est bien entendu prioritaire. Dans tous les pays, il faut former des maîtres. Le besoin est considérable. Le programme IFADEM (Initiative francophone pour l'enseignement à distance des maîtres), mis en place par la Francophonie répond remarquablement à cet impératif. Il faut pouvoir le développer rapidement. Par ailleurs, dans les pays où le français n'est pas langue d'enseignement on doit faire en sorte qu'au moins une partie de la population scolaire apprenne le français. Dans tous les cas, cet enseignement doit s'inscrire dans un contexte de multilinguisme. Deux écueils sont à prendre en considération : le risque de clivage social dans les sociétés concernées si le français est l'apanage des seules classes aisées et la possibilité de replis identitaires et religieux anti langue française.

La langue commune est aussi langue d'éducation de tous les enfants dans beaucoup de pays francophones. Cet enseignement en français est bien entendu une priorité. Dans les autres pays où ce n'est pas le cas, il faut chercher à réunir l'enseignement du et en français, au sein de parcours éducatifs plurilingues (classes bilingues dans le primaire et le secondaire, filières et campus universitaires dans l'enseignement supérieur). La réussite à la fin du secondaire bilingue peut être attestée par **un baccalauréat national, option francophonie** comme le Vietnam l'a expérimenté. Les familles qui font le choix du français sont à la recherche de l'excellence. Elles veulent aussi avoir la certitude de disposer de chaînes éducatives francophones complètes du primaire à l'enseignement supérieur. Dans tous les cas, il faut consentir un effort sans cesse renouvelé en faveur de la formation des enseignants et, dans le cadre d'une Francophonie globale et au quotidien, se soucier des débouchés des formations.

L'appui à l'éducation et à l'enseignement du français. La Francophonie a besoin d'une structure forte et visible dédiée à l'éducation pouvant nouer les partenariats politiques, éducatifs et financiers nécessaires. Pour se faire, l'Organisation internationale de la Francophonie peut créer un opérateur ou décider comme maintenant d'en faire fonction.

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. La France doit clairement faire savoir que la tradition de la promotion du français n'est pas abandonnée et faire signe en relançant par l'Agence et le réseau culturel français, l'effort de promotion de l'enseignement de notre langue commune.

Construire l'espace LMD francophone. Dans l'enseignement supérieur, l'espace LMD doit être mis en réseau. Il faut le bâtir par la coopération avec pour leviers l'échange, les délocalisations et la co-diplomation, mais aussi la création de filières, d'instituts et d'universités à gestion francophone.

Une ambition pour l'Agence universitaire de la Francophonie. Promouvoir des outils francophones spécifiques d'évaluation, de diffusion et de référencement de la recherche, de classement des institutions, gérer l'Erasmus francophone et les plates-formes d'accueil de formations délocalisées.

Une ambition pour l'Université Senghor d'Alexandrie. Cette expérience a réussi. Il faut exporter son concept pour que **naissent des universités régionales francophones** avec leurs campus décentralisés associés, ailleurs qu'à Alexandrie pour l'Afrique. Ce besoin est particulièrement criant dans les régions francophone ou non où le français est langue choisie par les familles (Asie du Sud-Est, Europe centrale et orientale, Amérique latine, etc...).

L'Académie des Sciences d'Outre-Mer et de la Francophonie. La langue française n'est plus la nôtre, elle appartient à divers titres aux cultures francophones qui l'utilisent et la véhiculent. Sa créativité est métissée. Sa force créatrice passe aujourd'hui par toutes ses déclinaisons nationales, par toutes ses variantes ; ce qui entraîne le vocabulaire et la grammaire, dans une passionnante et prodigieuse aventure. Une évolution de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer en ce sens est donc souhaitable.

Le Dictionnaire des synonymes des mots et expressions des parlés français dans le monde. Ce dictionnaire dont l'Académie des Sciences d'Outre-Mer a décidé la création est une importante avancée. C'est l'outil de la reconnaissance des contributions et de la créativité des peuples partenaires utilisant le français.

- Mettre l'économie au centre du nouveau projet francophone

Mis sur la table au Sommet de Hanoi par le Vietnam qui a obtenu la tenue en avril 1999 à Monaco d'une Conférence des ministres de l'Économie et des Finances demeurée sans suite, le dossier économique francophone est depuis lors en sommeil. Il doit être remis en route car sans développement économique les autres chantiers francophones ne pourront être menés à bien et sans francophonie économique les populations colleront vite l'étiquette « inutile » sur notre Communauté.

La Francophonie est déjà un marché, un marché potentiel de 800 millions de consommateurs et demain de beaucoup plus, où se noue déjà beaucoup de coopérations et de partenariats industriels et de fortes alliances. Comment aller plus loin ? La langue française est un atout économique et pourtant de nombreuses entreprises françaises veulent imposer, comme d'ailleurs en France, l'anglais comme langue unique. Comment leur faire comprendre qu'elles font fausse route ? Bref, comment engager les entreprises dans ce nouveau projet francophone dans leur propre intérêt et dans celui de la Francophonie ? Mais aussi, comment engager la Francophonie dans le soutien aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'économie culturelle, toutes deux au cœur des valeurs de solidarité et de diversité du projet francophone ?

La Fondation de la Francophonie. Le but premier de cette fondation serait de collecter des fonds publics et des dons privés pour la Francophonie avec deux objectifs : le financement de la francophonie économique et de l'éducation. Ce serait le moyen de mobiliser un grand nombre **d'entreprises dont les plus grandes** et même de particuliers pour le projet francophone, les dons effectués bénéficiant d'allègements de la charge fiscale pour les bienfaiteurs.

Un Forum Francophone des Affaires relancé. Les PME/PMI sont les acteurs essentiels du développement économique. Pour favoriser leurs coopérations, le Sommet de Québec en 1987 a créé le Forum francophone des Affaires dont les résultats sont restés modestes. On pourrait le relancer en s'inspirant, entre autres, des recommandations des Rencontres internationales de la Francophonie économique (RIFE) de Québec en 2008 et 2012.

La Banque francophone de solidarité. L'économie sociale et solidaire est au centre des valeurs de solidarité que promeut la Francophonie. C'est pourquoi, la Francophonie économique doit faire **du commerce équitable** un de ses chevaux de bataille. Des outils spécifiques sont nécessaires. Il faudrait mettre en place pour cela une banque d'appui et un label francophones.

Un outil renforcé de soutien et de promotion culturels. Un secteur économique est spécifique aux cultures : l'économie culturelle. Beaucoup suggèrent que la Francophonie s'inspire du Québec et de la France et dispose d'une structure d'appui à l'économie culturelle francophone dans sa double dimension de promotion des artistes et de soutien aux industries culturelles.

Redynamiser le réseau mondial français de Centres culturels et d'Alliances françaises. La France possède un réseau culturel exceptionnel qui souffre malheureusement de coupes budgétaires récurrentes. Il faut à tout prix le sanctuariser et lui redonner toute son ambition. Il y a urgence.

- Mobiliser la francophonie de proximité

Outre les États la Francophonie de demain doit s'appuyer sur toutes les composantes de la société civile. Cette mobilisation outre les entreprises, concerne plus particulièrement le mouvement associatif et les territoires dans le cadre de la décentralisation. C'est la francophonie de proximité.

Les grandes ONG travaillent depuis longtemps avec la Francophonie. Certaines, à leur demande, jouissent d'un statut consultatif auprès de l'OIF et d'autres qui ne souhaitent pas

acquérir ce statut mais veulent néanmoins être proches de la Francophonie peuvent solliciter leur inscription au répertoire des ONG de l'OIF.

Ces dernières décennies les collectivités locales du Nord sont devenues des acteurs du champ de la coopération et des relations internationales. Elles travaillent directement chacune avec leur alter ego partenaire et en particulier avec les collectivités locales du Sud. Les Maires francophones, les premiers en 1995, se sont constitués en réseau en créant l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) puis, en 2002, ce sont les Régions qui ont mis en place l'Association internationale des Régions francophones (AIRF).

La coopération de proximité, importante pour le développement du sentiment d'appartenance, est devenue un second moteur de la coopération francophone quand elle s'appuie sur la coopération des collectivités locales du fait de l'importance des moyens mobilisés.

Concernant les programmes levier de la Francophonie, la nécessité d'un partenariat serré et fort entre les Opérateurs de la Francophonie et les Réseaux francophones de coopération décentralisée devient de plus en plus une évidence. Il convient d'y répondre sans tarder.

- Renforcer le vivre ensemble et le sentiment d'appartenance

Le vivre ensemble francophone est à la source du sentiment d'appartenance à notre Communauté. Il faut absolument le renforcer dans tous les secteurs de vie : culturel, sportif, télévisé, scientifique, technologique, numérique, etc... Mais dans la plupart des cas, il y a loin entre la réalité et le souhaitable.

Ainsi, l'espace médiatique international tant français que francophone n'est pas convaincant. Tous deux manquent d'ambition et souffrent de problèmes de gouvernance. TV5Monde n'a pas le soutien qu'il faudrait. Largement désertée par les jeunes, la chaîne n'est pas, par ailleurs, disponible en France sur la TNT gratuite.

La francophonie sportive est déjà une réalité sur nos stades et dans nos équipes, cependant excepté les Jeux de la Francophonie organisés avec malheureusement une périodicité trop espacée, il n'existe ni compétitions ni coupes sportives francophones. En Europe, c'est tout le contraire.

Les symboles francophones existent : le drapeau, l'hymne national. Mais peut-on voir le drapeau francophone au fronton de nos Mairies et entendre en France l'hymne de la Francophonie ? Non ! Par ailleurs, le 20 mars date de création de la francophonie intergouvernementale, n'est pas réellement fêté en France. Il reste beaucoup de chemin à parcourir.

Conclusion

Dans un pays, la France, où il est de bon ton de considérer la langue française comme une langue qui doit être réduite à la sphère privée, dans un pays où l'on considère de plus en plus comme inéluctable la pratique pour les choses sérieuses, et en particulier au travail, du seul l'anglais sacrée langue unique, dans un pays où l'on fait peu cas de la Francophonie et de l'Afrique, dans un pays où la tradition de la promotion du français est en passe d'être abandonnée, dans un pays qui se déshabille de ses valeurs et de son ambition plusieurs fois séculaires de faire signe au monde, dans un pays submergé par le pessimisme quant à son avenir, peut-on continuer de fermer les yeux ?

Non ! Pour la langue française et la Francophonie le temps est venu en France du choix entre un recul lent mais bientôt irréversible et le nouveau départ que réclament la géopolitique et l'état du monde. Remettre la décision serait suicidaire. Il faut trancher. Il en va aussi de l'avenir de la Nation et de l'influence française dans le monde.

C'est pourquoi, il apparaît nécessaire que le Président de la République demande la rédaction d'**un rapport type « Gallois »** sur la politique à mener par la France dans ces domaines. D'ores et déjà, il faudrait que des Parlementaires de tout bord se saisissent de ces enjeux.

Veut-on ou non continuer en français ? Si oui la France doit choisir le multilinguisme contre la langue unique et marcher sur ses deux jambes l'Europe et la Francophonie.

Au niveau multilatéral, le prochain Sommet de Dakar de la Francophonie en 2014 fournit l'occasion de lancer **un appel solennel**. Il faudrait que soit mise en place, à ce Sommet, une réflexion des États et gouvernements sur l'avenir de notre Communauté et de la langue commune.

Agissons pour qu'à tout niveau, l'on prenne conscience de **la modernité** du projet francophone.

La crise financière ne doit pas être l'alibi de l'immobilisme. Des actions levier sont possibles et à portée de main pour sortir la langue française et la Francophonie de l'impasse. Des programmes phare peuvent être lancés sans impliquer des financements impossibles à mobiliser.

C'est le cas **du visa et de l'Erasmus francophones, des jeunes volontaires de la Francophonie, des universités régionales francophones ou encore de la Fondation de la Francophonie.**

Michel Guillou, le 24 septembre 2013

Annexe



Accord-cadre

ENTRE

L'Organisation internationale de la Francophonie, dont le siège est à Paris, ci-après dénommée l'OIF, représentée par le Secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF,

ET

L'Université Jean Moulin Lyon 3 qui développe en son sein l'Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND), dont le siège est 1, rue de l'Université, 69007 Lyon, représentée par son Président, le Professeur Jacques COMBY,

CONSIDÉRANT le rôle que peut et doit jouer la langue française et la nécessité du rayonnement international de la Francophonie,

CONSIDÉRANT que s'appuyer sur la langue française, langue partagée, doit permettre une reconnaissance des identités culturelles,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire connaître son « rêve », mettre en avant ses symboles, sensibiliser les opinions publiques,

CONSIDÉRANT qu'il faut former les jeunes et les décideurs à la Francophonie,

CONSIDÉRANT la nécessité de mener des études et des recherches sur le rôle de la Francophonie et de la langue française dans la mondialisation,

ATTENDU que l'Université Jean Moulin Lyon 3 a créé en son sein en 2001 pour ce faire, l'Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND),

ATTENDU qu'IFRAMOND a mis en place à Lyon la première Chaire Senghor de la Francophonie, plate-forme universitaire de formation à la Francophonie, d'étude et de recherche sur la Francophonie,

ATTENDU qu'IFRAMOND est le siège du Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie,



Accord-cadre

ENTRE

L'Organisation internationale de la Francophonie, dont le siège est à Paris, ci-après dénommée l'OIF, représentée par le Secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF,

ET

L'Université Jean Moulin Lyon 3 qui développe en son sein l'Institut pour l'Étude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND), dont le siège est 1, rue de l'Université, 69007 Lyon, représentée par son Président, le Professeur Jacques COMBY,

CONSIDÉRANT le rôle que peut et doit jouer la langue française et la nécessité du rayonnement international de la Francophonie,

CONSIDÉRANT que s'appuyer sur la langue française, langue partagée, doit permettre une reconnaissance des identités culturelles,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire connaître son « rêve », mettre en avant ses symboles, sensibiliser les opinions publiques,

CONSIDÉRANT qu'il faut former les jeunes et les décideurs à la Francophonie,

CONSIDÉRANT la nécessité de mener des études et des recherches sur le rôle de la Francophonie et de la langue française dans la mondialisation,

ATTENDU que l'Université Jean Moulin Lyon 3 a créé en son sein en 2001 pour ce faire, l'Institut pour l'Étude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND),

ATTENDU qu'IFRAMOND a mis en place à Lyon la première Chaire Senghor de la Francophonie, plate-forme universitaire de formation à la Francophonie, d'étude et de recherche sur la Francophonie,

ATTENDU qu'IFRAMOND est le siège du Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie,

ATTENDU que l'Organisation internationale de la Francophonie apporte par la Convention-cadre signée le 19 mars 2008 avec l'Université Jean Moulin Lyon 3, son appui à IFRAMOND,

Les parties ont convenu de ce qui suit :

Article 1

L'OIF soutient le projet de l'Université Jean Moulin Lyon 3 d'aboutir dans les quatre prochaines années, à la création à partir d'IFRAMOND d'un INSTITUT DE LA FRANCOFONIE dans le cadre de l'Université Jean Moulin Lyon 3 ou dans celui du PRES de Lyon.

Article 2

L'OIF continuera à soutenir les actions menées par IFRAMOND en matière de sensibilisation, de formation à la Francophonie et d'étude et de recherche sur la Francophonie.

Article 3

L'OIF pourra recourir à IFRAMOND pour des actions de formation la concernant et plus généralement concernant la Francophonie. Elle pourra de même confier à IFRAMOND des études ou rapports sur la Francophonie.

Article 4

Un avenant annuel précisera les engagements respectifs et les modalités d'intervention.

Article 5

Cet Accord-cadre est conclu pour une durée de quatre ans.

Article 6

Les parties régleront à l'amiable, par arbitrage d'un expert conjointement désigné, toutes les difficultés qui pourraient surgir de l'interprétation ou de l'exécution du présent Accord.

Fait à Paris le ...*20 février 2013*... en trois exemplaires originaux.

Pour l'Organisation internationale de la
Francophonie



Abdou DIOUF
Secrétaire général de la Francophonie

Pour l'Université Jean Moulin Lyon 3



Jacques COMBY
Président de l'Université